

RÉUSSIR SON PROJET SOCIAL LOCAL

**Séminaire de formation
pour les élus et les cadres territoriaux**
de 2 journées en présentiel (à Paris) ou
4 demi-journées en distanciel (visioconférence)

En partenariat avec l'Observatoire national
de l'action sociale décentralisée (Odas)



L'INDS est une entité
de la société l'Action Sociale



La réussite du projet social local représente aujourd'hui plus que jamais un enjeu prioritaire pour l'action municipale car la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales vient fragiliser un peu plus les conditions de vie de nos concitoyens, leurs liens sociaux et leurs repères collectifs.

Dans ce cadre, forts de leurs expériences respectives en matière de développement social et de formation des élus, l'INDS (Institut national du développement social) et Édile (organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur) ont choisi d'unir leurs compétences pour proposer un séminaire de formation inédit à destination des décideurs locaux (villes et intercommunalités) sur le thème "Réussir son projet social local".

Cette formation, qui se déroule sur 2 journées consécutives en présentiel ou 4 demi-journées en distanciel, a été conçue et sera animée par des élus locaux et des spécialistes reconnus du développement social.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Destiné à aider les décideurs locaux à mettre concrètement en œuvre leur projet social local dans un contexte dégradé, ce séminaire de formation propose à ses participants d'atteindre cinq objectifs concrets :

- Cerner les options possibles d'un projet social et être en mesure de réaliser un diagnostic social local malgré les difficultés du contexte
- Découvrir et analyser des exemples de bonnes pratiques pour définir de nouvelles réponses et de nouvelles méthodes de management
- Savoir mettre à profit de véritables outils de participation et d'animation de réseaux
- Inscrire son projet de développement social dans le cadre d'une démarche partenariale

ORGANISATION ET PRIX

■ **Le séminaire distanciel** se déroulera de 14h à 17 h, étalé sur 4 jeudis ou mardis d'un même mois, via l'application « ZOOM » qui ne nécessite aucun aménagement technique particulier autre qu'une connexion internet et un ordinateur muni d'une caméra (webcam). Pour ce cycle de 4 demi journées, les frais d'inscription s'élèvent à 590 euros TTC par participant.

■ **Le séminaire présentiel** se déroulera à l'Odas : 250 bis boulevard Saint-Germain, 75007 Paris (Métro ligne 12 : station « Rue du Bac » ou « Solférino » ; RERC : station « Musée d'Orsay »). Pour le cycle de deux jours de formation en présentiel, les frais d'inscription s'élèvent à 790 euros TTC par participant. Ces frais comprennent les repas du midi.

■ **En cas d'empêchement**, il est possible de remplacer la personne inscrite par un autre décideur de la même collectivité, sous réserve de nous en avertir 8 jours avant le début de la session.

■ À l'issue de la formation, chaque participant se verra remettre une attestation de présence ainsi qu'un formulaire d'évaluation.

INSCRIPTIONS

■ Toute inscription nécessite l'envoi d'un **bulletin d'inscription par participant** à l'adresse : INDS, 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Vous trouverez le bulletin en dernière page de ce programme

■ **Pour les élus locaux, cette formation peut être intégralement prise en charge au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) des élus. Dans ce cadre, les frais de formation seront alors directement réglés par la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour en savoir plus, nous contacter à l'adresse c.robust@edile.fr.**

■ Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation adressée au signataire du bulletin et d'une lettre de convocation au participant.

■ Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou mail) 10 jours au moins avant le début du séminaire. À défaut, la demande d'annulation entraînera le règlement de la totalité du prix du séminaire.

■ En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la

charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire.

RÉFÉRENCES

■ **L'INDS** a formé, depuis sa création en 1995, plus de 5000 cadres et dirigeants des collectivités locales (départements et communes), des associations et institutions du secteur éducatif et social. Une formation délivrée sur site ou à Paris, ou à l'occasion d'événements comme les Assises locales du développement social.

■ **ÉDILE** est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par décision du Ministère de l'Intérieur du 24 juin 2014. Depuis plusieurs années, il travaille en collaboration étroite avec les associations départementales des maires de France et Mairie 2000.

évaluation des

INTERVENANTS



Hervé CARRÉ, consultant, formateur en politiques publiques, ancien élu local, président de l'Association des médiateurs des collectivités territoriales.



Alexandra FOUCHER, spécialiste en coaching, expert en évaluation des politiques sociales et responsable de projet chez Nutri-culture.



Didier LESUEUR, directeur général de l'Observatoire national de l'Action Sociale (ODAS), ancien dirigeant de collectivités locales, expert en politiques de solidarité.



Patrick NORYNBERG, formateur et expert en démocratie participative, auteur de nombreux ouvrages dont récemment *Des énergies citoyennes*, un foisonnement d'initiatives dans les territoires.



Marie-Christine PAVIOT, directrice générale des services de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et ancienne directrice de la Vie sociale de Savoie, consultante à l'ODAS.



Jean-Paul RAYMOND, président de l'ANDASS (Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des départements et métropoles) et ancien directeur de la DASES Paris.



Joachim REYNARD, coordonnateur du réseau des Journées citoyennes, et responsable de l'Agence des Pratiques et initiatives locales (Apriles)



Christophe ROBERT, spécialiste en droit des collectivités locales, maître de conférences au CNAM, président d'Édile et rédacteur en chef du Journal des Acteurs Sociaux.



Jean-Louis SANCHEZ, fondateur de l'ODAS, expert en sciences politiques, directeur du Journal des Acteurs Sociaux, auteur de nombreux ouvrages dont "Pour une République des maires".



Marie-Christine SARRE, expert en politiques éducatives et sociales, formatrice, ancienne directrice générale du développement social et des solidarités de la ville de Toulouse.



FORMATION EN DISTANCIEL

PREMIÈRE SÉQUENCE :

COMMENT MIEUX DÉFINIR VOTRE PROJET SOCIAL ?

1^{ÈRE} DEMI JOURNÉE EN DISTANCIEL

14 h 00 – 17 h 00

Accueil des participants et «tour de table»

Quelles sont les options stratégiques et opérationnelles d'un projet social ?

L'aggravation de la vulnérabilité économique, relationnelle et identitaire montre les limites des politiques pour la préservation du vivre-ensemble. Quels enseignements peut-on en tirer pour le projet social local ? Quelles options stratégiques et opérationnelles peut-on choisir ?

2^{ÈME} DEMI JOURNÉE EN DISTANCIEL

14 h 00 – 17 h 00

Qu'est-ce qu'un véritable diagnostic de territoire ?

Le projet social ne peut se construire sans un diagnostic établi à l'aide des informations statistiques mais aussi d'enquêtes des besoins et des attentes des habitants. Comment réaliser ces études, comment les co-construire ?

Échange avec et entre les participants.

DEUXIÈME SÉQUENCE

COMMENT METTRE EN PLACE VOTRE PROJET LOCAL ?

3^{ÈME} DEMI JOURNÉE EN DISTANCIEL

14 h 00 – 17 h 00

Quelles sont les démarches et initiatives locales innovantes ?

L'émergence de nouveaux besoins nécessite de repenser les réponses existantes, d'en définir de nouvelles en choisissant l'expérimentation et le risque. Quelles sont les démarches significatives et les expériences reproductibles ? Comment les tester ? Comment les adapter ?

4^{ÈME} DEMI JOURNÉE EN DISTANCIEL

14 h 00 – 17 h 00

Comment mieux associer à la démarche, élus, professionnels et habitants ?

De sa phase de diagnostic à sa mise en œuvre, le projet social nécessite une approche managériale susceptible de promouvoir de nouvelles postures professionnelles et de nouvelles relations entre élus, administrations, associations et habitants concernés. Comment parvenir à impliquer durablement ces différents acteurs ?

Comment briser le fonctionnement en silos ?

La réalisation du projet social repose sur la mobilisation de toutes les ressources disponibles du territoire. Comment les identifier ? Comment trouver l'équilibre entre des logiques institutionnelles et des logiques de coopération souvent contradictoires ?

Échange avec et entre les participants.



FORMATION EN PRÉSENTIEL

PREMIÈRE SÉQUENCE

COMMENT MIEUX DÉFINIR VOTRE PROJET SOCIAL ?

JEUDI MATIN

09 h 30 - 10 h 00

Accueil des participants et «tour de table»

09 h 30 - 10 h 00

Quelles sont les options stratégiques et opérationnelles d'un projet social ?

L'aggravation de la vulnérabilité économique, relationnelle et identitaire montre les limites des politiques pour la préservation du vivre-ensemble. Quels enseignements peut-on en tirer pour le projet social local ? Quelles options stratégiques et opérationnelles peut-on choisir ?

12 h 00 - 14 h 00

Déjeuner. Temps d'échange informel.

JEUDI APRÈS-MIDI

14 h 00 - 16 h 00

Qu'est-ce qu'un véritable diagnostic de territoire ?

Le projet social ne peut se construire sans un diagnostic établi à l'aide des informations statistiques mais aussi d'enquêtes des besoins et des attentes des habitants. Comment réaliser ces études, comment les co-construire ?

16 h 00 - 17 h 00

Échange avec et entre les participants.

DEUXIÈME SÉQUENCE

COMMENT METTRE EN PLACE VOTRE PROJET LOCAL ?

VENDREDI MATIN

09 h 00 - 12 h 00

Quelles sont les démarches et initiatives locales innovantes ?

L'émergence de nouveaux besoins nécessite de repenser les réponses existantes, d'en définir de nouvelles en choisissant l'expérimentation et le risque. Quelles sont les démarches significatives et les expériences reproductibles ? Comment les tester ? Comment les adapter ?

12 h 00 - 14 h 00

Déjeuner. Temps d'échange informel.

VENDREDI APRÈS-MIDI

14 h 00 - 15 h 00

Comment mieux associer à la démarche, élus, professionnels et habitants ?

De sa phase de diagnostic à sa mise en œuvre, le projet social nécessite une approche managériale susceptible de promouvoir de nouvelles postures professionnelles et de nouvelles relations entre élus, administrations, associations et habitants concernés. Comment parvenir à impliquer durablement ces différents acteurs ?

15 h 00 - 16 h 00

Comment briser le fonctionnement en silos ?

La réalisation du projet social repose sur la mobilisation de toutes les ressources disponibles du territoire. Comment les identifier ? Comment trouver l'équilibre entre des logiques institutionnelles et des logiques de coopération souvent contradictoires ?

16 h 00 - 17 h 00

Échange avec et entre les participants.



À renvoyer accompagné de votre bon de commande à :
INDS, 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.



2 FORMULES AU CHOIX :

OU



Réussir son projet social local en distanciel

Inscription à la formation en 4 demi journées de 14h à 17h pour **le mois de** (cocher) :

- ☐ Mardi 1, 08, 15 et 22 décembre 2020 de 14h à 17h
- ☐ Jeudi 4, 11, 18 et 25 février 2021 de 14h à 17h
- ☐ Jeudi 1, 8, 15 et 22 avril 2021 de 14h à 17h
- ☐ Mardi 1, 8, 15 et 22 juin 2021 de 14h à 17h

Réussir son projet social local en présentiel

Inscription à la formation pour les dates du (cocher) :

- ☐ Jeudi 28 et vendredi 29 janvier 2021
- ☐ Jeudi 25 et vendredi 26 mars 2021
- ☐ Jeudi 027 et vendredi 28 mai 2021

PARTICIPANT :

Nom, Prénom :

Fonction ou mandat si élu :

Collectivité :

Adresse :

Tél. : E-mail :

DOSSIER SUIVI PAR :

Nom, Prénom : E-mail :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Date et signature :

Cachet de la collectivité :

RENSEIGNEMENTS :

ÉDILE – Christophe Robert – Tél. : 06 60 23 49 02 - E-mail : c.robert@edile.fr

INDS – Maria Lillo – Tél. : 01 53 10 24 10 - E-mail : maria.lillo@lejas.com